

LETTRE D'INTENTION

IMPORTANT Ce document doit être téléversé à votre dossier au moment du dépôt de votre demande.

MAITRISE EN ÉDUCATION – OPTION ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

La maîtrise en éducation – option éducation préscolaire et enseignement primaire s'adresse aux titulaires d'un baccalauréat qui ont un intérêt marqué pour l'éducation, les enfants et qui veulent devenir des professionnels de l'enseignement au préscolaire et au primaire.

Elle comprend 47 crédits de cours obligatoires, 13 crédits de formation pratique ainsi que 4 crédits complémentaires obligatoires. La scolarité minimale est de huit trimestres (2 ans et demi) pour un étudiant inscrit à temps partiel. La scolarité maximale est de 15 trimestres (cinq ans) pour un étudiant inscrit à temps partiel.

Les cours seront offerts selon une modalité hybride, soit en présence, et à distance. Votre présence sur le campus de l'Université de Montréal est donc attendue tout au long de votre formation. Le cours ETA6901 sera offert entièrement en ligne. De plus, les cours de deuxième cycle se distinguent de ceux du premier cycle en termes de contenus, d'attentes et d'exigences plus élevés. Ce programme exige également des capacités supérieures de réflexion, de synthèse et d'analyse ainsi qu'une plus grande autonomie. Enfin, pour un cours de trois crédits (4,5 h\cours), l'étudiant doit s'attendre à consacrer au moins le double d'heures (90 h) en travail personnel.

Pour toutes informations complémentaires :

<https://admission.umontreal.ca/programmes/maitrise-en-education-option-education-prescolaire-et-enseignement-primaire/>

1. À la lumière de la structure, des cheminements et des modalités de ce programme, comment prévoyez-vous concilier vie personnelle, professionnelle et étudiante ?

Le programme prévoit trois stages obligatoires dans un établissement scolaire partenaire.

Stage 1 (1 cr.) – 10 jours (mai-juin) : Préscolaire obligatoirement

Stage 2 (4 cr.) – 35 jours (printemps) : Primaire (1^{re}, 2^e ou 3^e cycle)

Stage 3 (6 Cr.) – 55 jours (hiver) : Primaire (1^{re}, 2^e ou 3^e cycle différent du stage précédent)

Bien que certains de ces stages puissent se réaliser en emploi, la suppléance ainsi que les contrats dans un autre champ d'enseignement (adaptation scolaire, secondaire, langue seconde, etc.) ne sont pas autorisés.

2. À la lumière de ces informations, comment envisagez-vous concilier engagements professionnels et financiers et formation pratique obligatoire ?

3. Quelles sont les raisons qui vous amènent à déposer une demande d'admission dans ce programme de maîtrise en éducation, en éducation préscolaire et en enseignement primaire ?

J'ai pris connaissance de la foire aux questions, du cheminement et des attentes liées à un programme de deuxième cycle universitaire.

Nom, Prénom

Date

Signature